

## Revue de presse Aérien & Tourisme

F. Maury, E. Lebere, U. Gonçalves, A. Kasmi, S. Aziri, C. De Nale, L. Dernoncourt, M. Fiorenzato, E. Malary



### Sommaire du 28 Mars 2022 :

- **Un préavis de grève chez Ryanair en France**
- **Air France est optimiste pour sa saison été 2022**
- **Espagne : un niveau de trafic pré-pandémie pour cette saison estivale**
- **Carburants durables pour l'aviation : DHL achète 800 millions de litres pour les cinq prochaines années**
- **Norwegian recrute 150 membres d'équipage en Finlande et rouvre sa base à**

Helsinki

- **Recrutement : l'emploi redécoule dans l'aérien français**
  - **Guerre en Ukraine: Aeroflot mise sur Sotchi, Podeba réduit sa flotte**
  - **« Que va laisser cette crise sanitaire en matière de droits des passagers aériens en Europe ? »**
  - **Les Etats-unis accordent à nouveau une pause sur les droits de décollage**
- 

## **Communiqué de presse (en fin de revue de presse)**

- **"Préavis de grève chez Ryanair en France : La direction sourde face aux demandes de dialogue social" SNPL MALTA Air ALPA**

## **Un préavis de grève chez Ryanair en France**

*Air-Journal.fr - 28 Mars 2022*

**La section Malta Air du Syndicat National des Pilotes de Ligne (SNPL) vient de déposer un préavis de grève concernant les pilotes Ryanair des bases françaises de Marseille, Toulouse, Bordeaux et Beauvais. « Face au refus de dialoguer de la direction », le syndicat les appelle à un arrêt de travail le samedi 16 avril 2022.**

Annoncé ce 28 mars 2022 pour dans près de trois semaines, cet appel à la grève est motivé selon un communiqué du SNPL par « le refus de la direction de Malta Air, filiale du groupe Ryanair ayant la charge de ces bases, de toute discussion avec les représentants élus des pilotes, ce depuis quatre mois maintenant ». Les représentants SNPL ont « voulu croire à la possibilité d'un dialogue constructif » en vue de la négociation d'un accord d'entreprise destiné à « normaliser les conditions de travail des pilotes employés par Malta Air sur les bases françaises ».

Après un été 2021 « particulièrement productif », le SNPL a demandé le rétablissement anticipé « des salaires et des droits à congés, ainsi que l'application d'obligations légales par Ryanair, notamment quant au calcul de la rémunération des heures supplémentaires ou au respect des règles de limitation de temps de vol ».

La direction, après avoir « fait mine de vouloir discuter avec ses salariés » pendant quelque temps, est désormais « aux abonnés absents depuis décembre dernier : toutes les communications adressées au service RH, que ce soit par lettre, email, whatsapp ou téléphone sont restées sans réponse depuis quatre mois ». Les pilotes sont excédés par les sacrifices qu'ils ont consenti depuis deux ans, sans autre retour de la direction que « mensonges et mépris ». Face au silence de la direction quant aux propositions faites par les salariés en décembre 2021, le SNPL n'a d'autre choix que d'appeler les pilotes Ryanair à cesser le travail le samedi 16 avril 2022. Les pilotes Ryanair « sont mobilisés pour obtenir enfin des conditions de travail justes et loyales, respectueuses de la législation française ».

Le SNPL rappelle que pendant toute la période de la pandémie de Covid 19, qui a frappé de plein fouet le secteur aérien, les pilotes Ryanair « ont répondu présent et ont consenti de gros efforts. Ils ont

été à nouveau présents, lors des reprises du trafic de l'été 2020 et surtout du second semestre 2021, en travaillant sans compter pour offrir un service de très grande qualité, en supportant sans protester une baisse drastique de 20% de leur rémunération ainsi que d'injustes réductions de leur temps de repos, tout cela imposé au nom de la soi-disant nécessité d'améliorer encore la productivité, pourtant déjà exceptionnellement élevée ».

Ces pilotes Ryanair « ont été très coopératifs durant cette crise, les représentants syndicaux ont écouté, conseillé, et même assisté la direction, notamment pour l'obtention des aides de l'Etat, compensant ainsi d'une manière inattendue le sous encadrement de l'entreprise en matière de ressources humaines, tant la DRH de Malta Air manque de disponibilité et de compétence en matière de législation française ». Malgré toutes ces difficultés, le SNPL et l'ensemble de ses adhérents « se sont serré les coudes (et les dents !) afin de traverser cette crise sans précédent. Les dégâts ont ainsi pu être limités, et les pilotes en sont fiers et satisfaits ».

## **Air France est optimiste pour sa saison été 2022**

*Air-Cosmos.com - 25 Mars 2022*

**Malgré la hausse des coûts du carburant, la guerre en Ukraine et la pandémie persistante, la compagnie reste optimiste pour l'été 2022. Air France va augmenter ses trajets long-courriers vers l'Amérique du Nord, l'Afrique, les Caraïbes et l'océan Indien.**

### **Une hausse des réservations**

Air France a constaté une forte demande pour les voyages de l'été 2022 notamment en destination de l'Amérique du Nord, de l'Afrique, des Caraïbes et de l'océan Indien. Les réservations pour l'Amérique du Nord sont supérieures à celle de 2019, ce qui en fait une destination privilégiée pour la compagnie. En effet depuis la réouverture des États-Unis en novembre 2021 aux voyageurs vaccinés, la demande n'a cessé d'augmenter. La compagnie reste optimiste pour les mois à venir en 2022. En revanche certaines destinations sont beaucoup moins prisées notamment l'Asie. La guerre en Ukraine a engendré une hausse de la consommation de carburant, en raison de l'évitement du survol de l'espace aérien russe. Les vols entre la France et l'Asie du Nord, doivent emprunter un autre itinéraire avec des temps de trajets augmentés, jusqu'à 4 heures supplémentaires en moyenne.

### **Air France devrait augmenter les prix de ses billets pour une partie de ses vols**

L'augmentation du prix du baril de pétrole touche inexorablement le groupe Air France et sa compagnie-sœur KLM Royal Dutch Airlines. Ce carburant représente jusqu'à 30% des coûts globaux de la compagnie aérienne franco-néerlandaise, d'où la hausse des prix pour les passagers. En pratique, cette hausse représente un coût supplémentaire de 40 euros pour un vol vers les Caraïbes où le prix du billet était proposé initialement à "619 euros aller-retour". En revanche cette augmentation ne concerne pas les vols moyen-courriers, Air France assure avoir une couverture suffisante pour ne pas faire payer le prix du billet plus cher à ses clients. La politique de couverture

permet d'acheter du carburant en amont avec un prix déterminé, qui ne bouge pas. Concrètement, pour le premier trimestre de 2022, la compagnie a acheté 72% de la consommation de carburant nécessaire, et pour le deuxième trimestre, 63% de couverture.

## **Espagne : un niveau de trafic pré-pandémie pour cette saison estivale**

*Air-Cosmos.com - 26 Mars 2022*

**Les compagnies aériennes programment 215,6 millions de sièges pour la saison estivale dans les aéroports du réseau Aena, qui gère les aéroports en Espagne, soit une augmentation de 1,6% par rapport au programme de la saison d'été en 2019, avant le début de la pandémie.**

Ce chiffre est le résultat des derniers ajustements effectués par les compagnies aériennes, fréquents dans les semaines précédant le début de la saison. Ces données n'incluent pas le calendrier des vols avec l'Ukraine et la Russie, qui représenteraient environ 1% des sièges. En termes de mouvements programmés, ceux-ci représentent un peu plus de 1,2 million d'opérations commerciales, soit une baisse de 1,3% par rapport à la saison été 2019.

Les aéroports à partir desquels la plupart des sièges sont proposés sont l'aéroport Adolfo Suárez Madrid-Barajas, avec plus de 42,6 millions (récupération de 95%), et l'aéroport de Barcelone-El Prat Josep Tarradellas, avec plus de 36,2 millions (récupération de 90%), par rapport à 2019. Les aéroports des îles Canaries enregistrent la plus forte augmentation par rapport à 2019, avec une amélioration de 9% des sièges programmés par les compagnies aériennes, à 31,5 millions de sièges. Au premier rang se trouve l'aéroport de Gran Canaria avec 8,5 millions, 3 % de plus ; suivi de l'aéroport de Tenerife Sur, avec 7,3 millions, 12 % de plus ; et l'aéroport César Manrique-Lanzarote, avec 5,6 millions, soit 15 % de plus. Il convient également de souligner la croissance attendue des aéroports des îles Baléares : aéroport de Palma de Majorque, avec une augmentation de 11 % des sièges réguliers (31,2 millions) ; Aéroport d'Ibiza, avec 11 % (9,3 millions) ; et l'aéroport de Minorque, avec 40 % (5,1 millions de sièges).

Par zones géographiques, sur le marché domestique, l'offre de sièges augmente de 7%, avec 69,3 millions de sièges destinés aux aéroports espagnols, alors que sur le marché international, la programmation de sièges est en baisse de 1%, avec plus de 146,4 millions. Après l'Espagne, les pays où les compagnies aériennes ont proposé le plus de sièges pour la saison été 2022 sont le Royaume-Uni, avec 35 millions (-3%) ; l'Allemagne, avec 21,6 millions (-6 %) ; et l'Italie, avec 13 millions de sièges offerts (+5%).

Les données globales pour la saison estivale 2022 sont positives, mais le degré d'incertitude reste élevé en raison de facteurs tels que l'évolution de la pandémie, le conflit en Ukraine et la hausse des prix du carburant. La programmation des sièges et des mouvements est toujours sujette à modification par les compagnies aériennes.

# Carburants durables pour l'aviation : DHL achète 800 millions de litres pour les cinq prochaines années

LaTribune.fr – 25 Mars 2022

**Le transporteur allemand DHL s'engage sur l'achat de près de 5 millions de barils de carburant aérien durable sur les cinq prochaines années, soit 800 millions de litres. Il a pour cela noué des contrats avec BP et Neste. Cela devrait lui permettre de dépasser de 50% son objectif, fixé pour 2026, de couvrir 10% de sa consommation avec des biocarburants. Et ainsi de réduire significativement ses émissions de CO2 d'ici 2030, pour lesquelles l'aérien pèse 80%.**

Considéré comme le principal levier pour la décarbonation, l'utilisation des carburants aériens durables (SAF) peinent toujours à décoller, principalement en raison d'un coût trop élevé et d'un manque de disponibilité. Le transporteur allemand DHL Express annonce néanmoins passer un cap en contractualisant l'achat de 800 millions de litres, soit près de 5 millions de barils, jusqu'en 2026. Deux accords ont ainsi été signés avec le raffineur britannique BP et le finlandais Neste.

DHL, qui exploite une flotte de 260 avions, se félicite d'ailleurs en classant ces deux contrats parmi les plus grands en la matière. À titre de comparaison, United Airlines s'est déjà engagé avec Alder Fuels sur l'achat de 5,7 milliards de litres en septembre 2021, mais pour une durée de vingt ans, tandis que Delta Air Lines a signé au même moment un contrat avec Aemetis pour la fourniture de 950 millions de litres sur dix ans. La valeur de ce dernier était estimée à plus d'un milliard de dollars. De son côté, DHL n'a pas communiqué sur le montant des accords qu'il vient de conclure.

« L'utilisation de SAF est actuellement l'un des principaux moyens de l'industrie de l'aviation permettant de réduire les émissions de CO2 au cours du cycle de vie des carburants pour l'aviation avec les types d'aéronefs actuellement disponibles », a déclaré Frank Appel, PDG du groupe DHL.

## **30% de SAF en 2030**

Ces deux nouveaux contrats s'ajoutent à des accords déjà passés ces derniers mois avec Neste pour des approvisionnements locaux sur les aéroports de San Francisco et East Midlands, ainsi qu'avec Shell à Amsterdam. DHL estime ainsi qu'il va dépasser de 50% son objectif fixé pour 2026, à savoir couvrir 10% de sa consommation de carburant avec des SAF. Cela doit lui permettre de réduire ses émissions de CO2 de deux millions de tonnes sur l'ensemble du cycle de vie du carburant. Le transporteur veut ensuite atteindre une part de 30% de SAF d'ici 2030.

Il y a quelques mois, Philippe Prétat, PDG de DHL Express France, expliquait ainsi à La Tribune que son groupe s'est engagé au niveau mondial d'ici 2030 à faire passer ses émissions en dessous de 29 millions de tonnes de CO2, contre 33 millions aujourd'hui, au prix d'un investissement de 7 milliards d'euros. L'objectif final est d'atteindre le zéro émission d'ici 2050.

L'aérien est au cœur de ce processus de décarbonation. Il représente plus de 80% des émissions de

DHL. Outre l'utilisation de SAF, le groupe allemand met en place un programme d'optimisation des opérations de vol et œuvre au renouvellement de sa flotte. Il a également commandé 12 avions électriques Alice à la société israélienne Eviation.

## **Norwegian recrute 150 membres d'équipage en Finlande et rouvre sa base à Helsinki**

*Air-Journal.fr - 27 Mars 2022*

**Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale, Norwegian a annoncé avoir commencé le recrutement de plus de 150 membres d'équipage qui seront basés à l'aéroport d'Helsinki -Vantaa.**

Environ 100 hôtesses de l'air et stewards et 50 pilotes devront exploiter « 27 des destinations les plus populaires d'Europe » que la compagnie desservira depuis l'aéroport d'Helsinki pendant la saison estivale. « Je suis extrêmement heureux que nous puissions rouvrir notre base à Helsinki. Avec les 150 nouvelles personnes à Helsinki, nous confirmons une fois de plus que nous sommes de retour en Finlande, et je sais qu'ils sont tous impatients d'accueillir nos passagers à bord », déclare dans un communiqué Geir Karlsen, CEO de Norwegian.

L'équipage nouvellement recruté (150 membres sur 2000 candidatures) commence à travailler « sur une base continue au cours des prochains mois (mars, avril et mai » alors qu'il suit les formations nécessaires avant de pouvoir accueillir les passagers à bord dans le cadre de son service actif. Il formera le premier équipage aérien de Norwegian basé à Helsinki depuis avril 2020, lorsque la pandémie a frappé l'industrie aéronautique mondiale. « Être membre de notre équipage aérien est un travail axé sur le service avec de grandes responsabilités. Nous sommes fiers d'avoir reçu autant de candidatures hautement qualifiées, et cela montre que Norwegian a la réputation d'être un employeur attractif dans l'industrie. Notre équipage jouera un rôle crucial lorsqu'il s'agit de la sécurité de nos passagers, de nos opérations et de s'assurer que chaque passager a une expérience positive lorsqu'il voyage avec nous », explique Geir Karlsen.

Depuis juin 2021 et la première levée des restrictions de voyage, le taux d'emploi est élevé chez Norwegian et la compagnie a rouvert des bases à Copenhague, Stockholm, Bergen, Stavanger et Trondheim. En mars 2022, Norwegian desservait 14 routes depuis Helsinki, y compris les deux routes intérieures vers Oulo et Rovaniemi. Pendant la saison estivale, Norwegian augmentera progressivement le nombre d'itinéraires disponibles en le doublant presque, pour atteindre vers un total de 27 destinations en Europe directement depuis l'aéroport d'Helsinki HEL au plus fort de l'été.

## **Recrutement : l'emploi redécouvre dans l'aérien français**

*TourMag.com - 24 Mars 2022*

**Après deux années synonymes de suppressions de postes, le secteur aérien reprend des couleurs. Constructeurs et compagnies aériennes opérant sur le territoire français annoncent des campagnes de recrutements.**

Dans l'aérien, bouffée d'optimisme après deux années chahutées. « Les entreprises du secteur devraient embaucher en France entre 10 000 et 15 000 personnes dès 2022 », glissait récemment Guillaume Faury, à la tête d'Airbus et du Gifas (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales).

En ces premiers jours de printemps, de nouvelles campagnes de recrutements sont en effet annoncées par les opérateurs sur le territoire français. Petit tour d'horizon.

- Tarmac Aerosave : la filiale d'Airbus experte en stockage, maintenance, déconstruction et recyclage d'avion annonce le 21 mars rechercher 150 postes sur ses sites de Tarbes, Toulouse-Francazal et Teruel (Espagne).

« Nos procédés s'industrialisent, nos sites s'agrandissent, nos clients demandent la livraison de leurs actifs et les constructeurs annoncent le retour des commandes géantes. Ces tendances impactent nos effectifs groupe que nous souhaitons porter de 400 à 550 collaborateurs en 2022 », annonce Laurence Etcheverry, directrice des ressources humaines de Tarmac Aerosave. Les offres sont consultables à cette adresse.

- Airbus : Rappelons que la maison mère Airbus, après avoir réduit ses effectifs de 9 000 personnes entre fin 2019 et septembre 2021, a annoncé en ce début d'année 2022 l'embauche « d'environ 6 000 personnes dans le monde entier ». Ceci pour faire face à la forte remontée de la production.

- Air France : Après deux années sans embauches ou presque (et un plan de départ volontaire...), la compagnie tricolore réenclenche la première. S'il n'y aura que peu d'embauches externes de pilotes, et pas d'embauches de PNC, la direction de l'emploi du groupe Air France-KLM nous glisse toutefois des bonnes nouvelles.

D'avril à septembre seront recrutés 200 CDD d'agents d'escales, à Roissy et Orly. 2022 verra aussi Air France rechercher 200 CDI de mécaniciens et techniciens aéronautiques (30 déjà embauchés), 100 cadres dans les fonctions supports (data, informatiques, assistances à la maîtrise d'ouvrages...). Enfin, après deux années de disettes, Air France reprendra 500 apprentis à partir du mois de septembre : 100 agents commerciaux en alternance, 200 alternants mécaniciens, et 200 alternants dans les métiers supports.

- Transavia : La campagne de recrutement été 2022 est terminée, ayant fait passer les effectifs de 1700 fin 2021 à 2000 actuellement. Mais il faut s'attendre, au vu des commandes de Boeing 737-800 en cours chez la filiale à bas-coûts d'Air France, à de prochaines sessions d'embauches ces prochains mois. Transavia, qui exploite aujourd'hui une soixantaine d'avions, vise une flotte de 80 Boeing d'ici 2025.

**Recrutement en Outre-mer et ailleurs...**

- Corsair : Corsair investit en Outre-Mer. 40 hôtesses et stewards sont en cours de recrutement à La Réunion. Les PNC, au terme d'une formation de 313 heures qui s'échelonne jusqu'à mars 2023, seront basés sur l'île de l'océan Indien.

40 PNC sont aussi en cours de recrutement en Guadeloupe, et autant en Martinique.

- Air Caraïbes / French Bee : avec l'arrivée de nouveaux Airbus A350-1000 et l'ouverture de Los Angeles en avril, 20 PNC sont toujours en cours de recrutement chez French Bee (une journée de recrutement aura lieu le 28 mars avec Aeroschool). Une session de recrutement PNC est également en cours chez Air Caraïbes.

- Volotea : la compagnie aérienne à bas-couts spécialiste des liaisons régionales en Europe ouvrira une septième base française en mai prochain à Lille-Lesquin, y basant un de ses A319 ou A320. 30 emplois directs sont à pourvoir, et 25 emplois indirects supplémentaires sont espérés à l'aéroport.

Une ouverture qui tombe à point nommé après le départ de Air France Hop de l'aéroport lillois avec 88 suppressions d'emplois sur place.

- Brussels Airlines : Chez nos voisins belges, la compagnie du groupe Lufthansa annonce vouloir engager 180 personnels navigants, mais également 40 agents d'enregistrements, 20 agents au service maintenance et ingénierie, et 66 agents administratifs. 140 postes fixes et 148 temporaires sont à pourvoir.

Ceci « pour répondre à une demande de voyages en hausse après deux ans de crise sanitaire », d'après la compagnie basée à Bruxelles-Zaventem. « Nous avons ajouté un avion supplémentaire à notre flotte intercontinentale et nous étudions un certain nombre de destinations supplémentaires en Europe », déclare Peter Gerber, P-DG. « Lentement mais sûrement, nous sortons de cette crise et c'est le bon moment pour nous développer ».

- Ailleurs : a noter enfin, à l'étranger, les annonces récentes de campagnes de recrutements par easyJet (1000 pilotes en 5 ans), Singapore Airlines, Flybe (200 postes de navigants créés chez l'ancienne première compagnie régionale d'Europe qui se relancera au printemps depuis Birmingham), Eurowings (550 PNC et 200 PNT pour l'été 2022, même chiffre annoncé pour 2023), Swiss...

## **Guerre en Ukraine: Aeroflot mise sur Sotchi, Podeba réduit sa flotte**

*Air-Journal.fr - 28 Mars 2022*

**La compagnie aérienne Aeroflot, touchée par les sanctions occidentales suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a décidé de lancer de nouvelles lignes internationales vers six pays au**



## **départ de Sotchi. Sa filiale low cost-Pobeda a réduit sa flotte de Boeing 737 de 40%, de peur de manquer de pièces détachées.**

Alors que le trafic des compagnies russes avait progressé de 19,4% en février 2022 par rapport à l'année dernière, à près de 6 millions de passagers, les sanctions forcent la compagnie nationale à modifier sa stratégie internationale. Depuis l'aéroport de Sotchi sur les rives de la Mer Noire, Aeroflot lancera dès avril 2022 six nouvelles liaisons vers l'Arménie, l'Égypte, Israël, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et la Turquie, toutes opérées par sa filiale Rossiya en Sukhoi Superjet SSJ100 pouvant accueillir 12 passagers en classe Affaires et 75 en Économie – et non-susceptibles d'être saisis.

L'aéroport d'Erevan-Zvartnots sera desservi tous les jours à partir du 8 avril, et ceux du Caire et de Tel Aviv-Ben Gurion tous les jours à partir du 7 avril. Au Kazakhstan, Almaty et Nur-Sultan-Nazabayev auront droit à des rotations quotidiennes à compter dès les 8 et 7 avril respectivement, tandis qu'Aktau et Aktobe seront desservis trois fois par semaine et Atyrau deux.

En Ouzbékistan, la même semaine verra Aeroflot proposer sept vols hebdomadaires vers Tachkent et quatre vers Samarkand, trois vers Boukhara et Ferghana, et deux vers Urgench. Enfin en Turquie, Sotchi sera reliée à Istanbul 19 fois par semaine, à Antalya 14 fois, à Bodrum trois fois et à Dalaman deux fois.

Toutes ces 17 destinations sont selon un communiqué de la compagnie de l'alliance SkyTeam « axées sur le trafic de passagers en transit et s'adresse à ceux qui voyagent sur des routes via Sotchi depuis les aéroports de base des compagnies aériennes du groupe Aeroflot à Moscou (Sheremetyevo), Saint-Petersbourg et Krasnoïarsk », trois bases où les 17 routes sont déjà proposées en direct mais avec des avions plus gros – et occidentaux.

Chez la low cost Pobeda, les sanctions ont un effet direct sur la flotte : la filiale du groupe Aeroflot a annoncé selon le site russe RBC (qui cite un courrier aux employés du CEO Andrei Yurikov) la réduction de la flotte active de 41 à 25 Boeing 737-800. Les seize appareils cloués au sol jusqu'à la fin de l'année seront utilisés pour fournir des pièces détachées en cas de besoin de maintenance ; mais ils seront maintenus « en état de navigabilité », assure le dirigeant. Avant la guerre, le plan de flotte du groupe visait 75 monocouloirs de 189 sièges pour Pobeda, qui avait retrouvé dès la mi-2020 les niveaux de trafic d'avant la pandémie de Covid-19.

Rappelons que l'Union européenne a imposé dès le début de la guerre des sanctions à l'industrie aéronautique russe, interdisant en particulier la fourniture de pièces détachées et de services de maintenance aux opérateurs russes.

En février 2022, Aeroflot avait transporté 1,27 million de passagers (+28,4% par rapport à février 2021), S7 Airlines 1,15 million de passagers (+9,3%), Pobeda un peu plus de 1 million de personnes (+19,5%), Ural Airlines 468.500 (+16%) et UTair 413.500 (+24,2%). Des chiffres déjà affectés par les sanctions imposées à partir du début de l'invasion le 24 février (fermeture des espaces aériens en

particulier), et qui ne vont pas s'arranger : le régulateur Rosaviatsia a prolongé jusqu'au début du mois prochain au plus tôt la fermeture de onze aéroports dans le centre et le sud de la Russie (Anapa, Belgorod, Bryansk, Voronezh, Gelendzhik, Krasnodar, Kursk, Lipetsk, Rostov, Simferopol et Yelista selon Interfax).

## « Que va laisser cette crise sanitaire en matière de droits des passagers aériens en Europe ? »

*LeMonde.fr - 27 Mars 2022*

Elodie Riffaut, avocate, s'inquiète, dans une tribune au « Monde », de la volonté de certaines compagnies aériennes de rogner sur les droits des passagers, alors que jusqu'à présent la réglementation européenne a fait ses preuves.

Tribune. Le secteur aérien, fortement impacté par les restrictions liées à la crise sanitaire, reprend peu à peu du service, et ce, malgré un contexte géopolitique tendu. Au premier trimestre 2022, en Europe, on compte 84,5 millions de passagers, soit 54 % de moins qu'en 2019. Or, dans le contexte de cette reprise et en amont de la saison estivale qui approche, plusieurs signaux peuvent inquiéter sur les droits accordés aux passagers aériens.

Les droits des passagers aériens ne sont pas un nouveau sujet. Depuis bientôt vingt ans, ils font l'objet de débats, et sont régis notamment par le règlement CE n° 261/2004, qui donne droit à une indemnisation pour un retard de plus de trois heures, pour un refus d'embarquement ou pour une annulation de vol, au départ et/ou à destination d'un aéroport de l'Union européenne.

### **L'exemple inquiétant de Lufthansa**

Depuis 2013, 112 millions de voyageurs aériens ont été éligibles à une indemnisation : ils étaient plus de 8 millions en 2019, 10 millions en 2017, 6 millions en 2015... Le ratio de passagers éligibles se maintient depuis la mise en place de la réglementation.

Mais, depuis deux années, la crise sanitaire a rebattu les cartes : les compagnies aériennes sont de plus en plus rares à respecter la réglementation en vigueur, se cachant derrière des difficultés financières. Ce qui était hier une politique propre aux compagnies low cost est aujourd'hui repris comme modèle de fonctionnement par les plus grands transporteurs européens.

La compagnie Lufthansa est le parfait exemple du chemin inquiétant que peuvent prendre les compagnies pour abuser les passagers. Depuis mars 2020, elle a d'abord introduit une nouvelle politique qui rend plus compliquées les revendications des droits des passagers affectés, puis a laissé 72 % des demandes sans réponse, sur la période du 1er mars 2020 au 31 octobre 2021, selon les statistiques d'AirHelp.

Aujourd'hui, les passagers de Lufthansa – qui cherchent de l'aide auprès d'organisations telles que

AirHelp, n'ayant pu obtenir gain de cause par eux-mêmes – ne peuvent plus soumettre leurs demandes d'indemnisation sous forme numérique et doivent supporter une lourde charge administrative, la compagnie aérienne n'acceptant plus que les demandes signées à la main et envoyées par courrier.

## **Des avoirs au lieu des remboursements**

Enfin, cette régression des droits touche aussi les remboursements de billets. En effet, depuis mai 2020, la Commission européenne permet aux compagnies de proposer des avoirs au lieu des remboursements, alors que l'article 8 du règlement n° 261 indiquait que, en cas d'annulation, le remboursement du billet devait se faire, sous sept jours.

Alors que le trafic reprend mais que les pratiques visant à restreindre les droits des passagers semblent se répandre, la Cour de justice de l'Union européenne doit garder les positions d'avant la crise sanitaire, sans faire de distinction entre les compagnies.

Quant aux organismes de défense des droits des passagers, leur rôle d'informateur et d'alerte est tout aussi nécessaire, face à des compagnies qui n'hésitent pas à jouer sur la lourdeur administrative du processus pour décourager les demandes.

La situation actuelle laisse à penser que les droits accordés aux passagers aériens pourraient progressivement se réduire. Que va laisser cette crise sanitaire en la matière ? A l'heure où la reprise du tourisme est vitale pour la santé de nombreuses économies, le respect des droits des passagers par des compagnies aériennes ayant reçu souvent d'importantes aides publiques pendant la crise devrait être une évidence.

## **Les Etats-unis accordent à nouveau une pause sur les droits de décollage**

*Air-Journal.fr - 27 Mars 2022*

**Malgré la reprise des vols à des niveaux pré-pandémie, les autorités fédérales américaines prolongent la dispense d'utilisation des créneaux de décollage et d'atterrissage pour aider les grandes compagnies aériennes à conserver leurs droits tant convoités dans les grands aéroports de New York et de Washington cet été.**

La décision de la Federal Aviation Administration (FAA) permettra aux principales compagnies aériennes de conserver leur position dominante dans les principaux aéroports jusqu'à la fin octobre, même si elles abandonnent certains vols internationaux. Normalement, les compagnies aériennes qui n'utilisent pas les droits qui leur sont attribués, les fameux « slots » ou créneaux, aux aéroports John F. Kennedy et LaGuardia à New York, et à l'aéroport national Reagan à Washington, DC, risquent de les perdre. Cependant, les régulateurs ont dérogé à cette règle en mars 2020 lorsque les compagnies aériennes ont interrompu leurs vols en raison de la pandémie.

La FAA a prolongé la dispense d'utilisation des créneaux à quatre reprises, la dernière période de grâce devant expirer dimanche. Elle prolongera la dérogation pour les vols internationaux uniquement jusqu'au 29 octobre, a-t-elle déclaré dans une décision qui devrait être publiée dans le Registre fédéral la semaine prochaine. L'agence a cité « la situation évolutive et hautement imprévisible à l'échelle mondiale », autour de COVID-19.

La FAA étendra également les règles assouplies concernant les horaires de vol à Newark (New Jersey) Liberty Airport, Chicago O'Hare, Los Angeles International et San Francisco International. Les dérogations ont été soutenues par les majors américaines ainsi que Lufthansa, British Airways et d'autres grands transporteurs internationaux. Les petites compagnies aériennes s'opposent souvent à de telles mesures, qui, selon elles, compliquent leur croissance dans les aéroports les plus fréquentés.

L'action de la FAA intervient alors que les voyages aériens aux États-Unis se rapprochent des niveaux d'avant la pandémie. Plus de 2 millions de personnes par jour ont franchi les points de contrôle de sécurité des aéroports en mars, soit une baisse de 13% par rapport au même mois en 2019, selon les chiffres du gouvernement. Le groupe Airlines for America affirme que les voyages internationaux à destination et en provenance des États-Unis ont diminué de 42% par rapport à 2019.

## Communiqué de presse

**"Préavis de grève chez Ryanair en France : La direction sourde face aux demandes de dialogue social" SNPL MALTA Air ALPA**

**Roissy CDG, le 28 Mars 2022**

La section Malta Air du Syndicat National des Pilotes de Ligne (SNPL) vient de déposer un préavis de grève concernant les pilotes Ryanair des bases françaises de Marseille, Toulouse, Bordeaux et Beauvais. **Face au refus de dialoguer de la direction, le SNPL les appelle à un arrêt de travail le samedi 16 avril 2022.**

Cet appel à la grève est motivé par le refus de la direction de Malta Air, filiale du groupe Ryanair ayant la charge de ces bases, de toute discussion avec les représentants élus des pilotes, ce depuis quatre mois maintenant.

Les représentants SNPL ont voulu croire à la possibilité d'un dialogue constructif en vue de la négociation d'un accord d'entreprise destiné à normaliser les conditions de travail des pilotes employés par Malta Air sur les bases françaises.

Pendant toute la période de la crise Covid 19, qui a frappé de plein fouet le secteur aérien, les pilotes Ryanair ont répondu présent et ont consenti de gros efforts. Ils ont été à nouveau présents, lors des

reprises du trafic de l'été 2020 et surtout du second semestre 2021, en travaillant sans compter pour offrir un service de très grande qualité, en supportant sans protester une baisse drastique de 20% de leur rémunération ainsi que d'injustes réductions de leur temps de repos, tout cela imposé au nom de la soi-disant nécessité d'améliorer encore la productivité, pourtant déjà exceptionnellement élevée.

Ils ont été très coopératifs durant cette crise, les représentants syndicaux ont écouté, conseillé, et même assisté la direction, notamment pour l'obtention des aides de l'Etat, compensant ainsi d'une manière inattendue le sous encadrement de l'entreprise en matière de ressources humaines, tant la DRH de Malta Air manque de disponibilité et de compétence en matière de législation française.

Malgré toutes ces difficultés, le SNPL et l'ensemble de ses adhérents se sont serré les coudes (et les dents !) afin de traverser cette crise sans précédent. Les dégâts ont ainsi pu être limités, et les pilotes en sont fiers et satisfaits.

C'est pourquoi après un été 2021 particulièrement productif, le SNPL a demandé le rétablissement anticipé des salaires et des droits à congés, ainsi que l'application d'obligations légales par Ryanair, notamment quant au calcul de la rémunération des heures supplémentaires ou au respect des règles de limitation de temps de vol.

La direction, après avoir fait mine de vouloir discuter avec ses salariés pendant quelque temps, est désormais aux abonnés absents depuis décembre dernier : toutes les communications adressées au service RH, que ce soit par lettre, email, whatsapp ou téléphone sont restées sans réponse depuis quatre mois !

Les pilotes sont excédés par les sacrifices qu'ils ont consenti depuis deux ans, sans autre retour de la direction que mensonges et mépris.

Face au silence de la direction quant aux propositions faites par les salariés en décembre 2021, le SNPL n'a d'autre choix que d'appeler les **pilotes Ryanair à cesser le travail le samedi 16 avril 2022.**

**Les pilotes Ryanair sont mobilisés pour obtenir enfin des conditions de travail justes et loyales, respectueuses de la législation française !**



**PROGEXA**

*Des experts au service exclusif  
des représentants du personnel*

70 Rue d'Hautpoul - 75019 Paris

[accueil@progexa.fr](mailto:accueil@progexa.fr)

01 53 38 92 10